

---

## Histoire de l'Académie nationale de chirurgie ou Quelques considérations sur la naissance et la vie de l'Académie de chirurgie ou Naissance et avatars d'une Académie

---

C CHATELAIN (Paris)

Correspondance :  
ac.chirurgie@bhdc.jussieu.fr

---

La fondation, en 1731, de l'Académie Royale de Chirurgie, peut être considérée comme le commencement de l'ère moderne de la chirurgie française, de même que le livre de Morgagni (*De sitibus et causis morborum*) inaugure, en 1761, l'ère de la méthode anatomo-clinique.

Le 18<sup>e</sup> siècle aura été, dans le domaine de la médecine aussi, le siècle des lumières.

Mais la naissance de l'Académie représente aussi l'émergence de l'idée « moderne » des sociétés savantes, dont elle fut l'une des premières, sinon la première, c'est-à-dire la conviction nouvelle que les connaissances et les expériences, dans quelque domaine scientifique que ce soit, devaient être mises en commun pour pouvoir progresser plus rapidement et plus efficacement. En cela elle fut réellement novatrice. Et cela explique son extraordinaire rayonnement, quasi immédiat, dans toute l'Europe « *Les progrès de la chirurgie, a écrit Voltaire, furent si rapides et si célèbres dans ce siècle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe pour toutes les cures et toutes les opérations qui demandaient une dextérité non commune ; non seulement il n'y avait d'excellents chirurgiens qu'en France, mais c'était dans ce seul pays qu'on fabriquait parfaitement les instruments nécessaires* »

L'Académie Royale de chirurgie a été ainsi la première institution qui ait démontré l'utilité du travail collectif dans les sciences médicales.

Cette naissance fut un accouchement très difficile, fruit de l'intelligence, de la clairvoyance, de la ténacité et de la probité de quelques hommes remarquables, qui oeuvrèrent pour la reconnaissance et les progrès de la chirurgie dans un monde où l'obscurantisme régnait sur le monde médical, au milieu de luttes incessantes corporatistes (barbiers, chirurgiens de robe courte ou longue, confrérie de Saint Côme et frères de la Charité), et surtout face à l'hostilité permanente de la faculté de médecine.

Un survol de ces « temps obscurs » de la médecine me paraît nécessaire pour bien comprendre quelle a été la

difficulté qu'a rencontrée la création de notre Académie, mais aussi quelle étape capitale dans l'essor de la chirurgie elle a constitué.

### Les temps obscurs

De l'Antiquité à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, les connaissances médicales étaient restées dénuées de tout fondement scientifique, et, au temps de Louis XIV, l'obscurantisme le plus total continuait à régner. Certes, existaient de prestigieuses Facultés de Médecine (Paris, Montpellier) où des médecins hiérarchisés et honorés enseignaient des « docteurs » autorisés à exercer alors dans le monde entier par privilège de la papauté. Leur savoir consistait en fait à dissenter en latin sur de doctes formules, exégèses obstinées des aphorismes d'Hippocrate et des préceptes de Galien, passés au fil des années par la médecine arabe et revenus par celle-ci au monde occidental médiéval. Nulle trace de contact avec la réalité où même de simple bon sens, le « *saignare, purgare et clysterium donare* » régnait en maître, associé à des drogues ou préparations les plus fantaisistes. En ces temps obscurs, le médecin, qui ne daignait pas même appliquer lui-même ses prescriptions, était sans doute plus redoutable que la maladie elle-même.

Les seuls gestes thérapeutiques utiles venaient de la chirurgie, branche de l'art de guérir alors totalement étrangère à la médecine, et aux origines modestes puisqu'elle était issue de la barberie. Ces chirurgiens barbiers, ou chirurgiens de « robe courte », pratiquaient la saignée, les pansements et la petite chirurgie, qu'ils joignaient à l'exercice souvent beaucoup plus lucratif de la barberie. Depuis le contrat de 1577, la Faculté leur donnait un enseignement élémentaire en langue vulgaire.

Lorsque s'organisa la civilisation du Moyen-âge il se créa, parmi ces auxiliaires de l'art de guérir, de vrais chirurgiens, instruits et lettrés, connaissant la médecine antique et celle des arabes, capables d'élever leur art au-dessus de la routine journalière et de la pratique purement

manuelle. Groupés sous l'invocation de Saint Côme, ces chirurgiens, que l'on appelait « de robe longue », formaient une corporation avec ses prévôts et ses maîtres, qui se recrutait elle-même.

Cette organisation dura près de quatre siècles mais fut ruinée par les jalousies corporatives : médecins contre chirurgiens, chirurgiens de « robe courte » contre ceux de « robe longue ». Ces derniers avaient d'ailleurs une évolution contestable : « *férés de leur latin et singeant les docteurs, ils se perdaient dans un verbalisme creux et négligeaient le côté pratique de leur art, tandis que parfois on voyait surgir, parmi les chirurgiens barbiers, un homme de valeur, observateur sagace et technicien habile, qui, fort de sa seule expérience, apportait à la chirurgie plus d'idées neuves et de progrès que toutes les controverses des confrères de Saint Côme. Le plus grand de ceux-là fut Ambroise Paré.* » (Lenormand).

L'appât du gain acheva de perdre les chirurgiens de « robe longue ». Pour s'assurer les privilèges de tenir boutique et pratiquer la lucrative barberie, les chirurgiens de « robe longue » s'unirent en 1656 en une seule corporation avec les barbiers. Cette erreur fatale et incompréhensible, contraire à toute l'évolution des siècles précédents où ils avaient réussi à se distinguer des barbiers, les ravalait au rang des plus humbles artisans. Ils perdaient ainsi tout caractère de corps savant. Les conséquences ne tardèrent pas à se manifester : dès 1660 une décision de justice les privait de toute indépendance et les plaçait sous la férule sévère et jalouse de la Faculté, alors que l'état de celle-ci n'avait rien de bien glorieux. Il faudra près d'un siècle de lutte pour que la chirurgie se relève de cette situation humiliée, de cet état de déchéance de la fin du 17<sup>ème</sup> siècle. Cet état ne fut aboli que par la déclaration du 23 avril 1743 qui « *séparait entièrement l'exercice de la barberie du corps des chirurgiens qui se trouvait avili par une profession si inférieure.* »

Mais cet acte de 1656 eut cependant quelques effets positifs. Le moindre n'est pas l'effet d'union de ceux qui pratiquaient alors la chirurgie : les 30 confrères du collège de St Côme et les 120 maîtres de la corporation des barbiers chirurgiens de Paris. Ainsi fut créée une « Communauté des barbiers-chirurgiens de St Côme » qui étendit rapidement son rayonnement, et décida de construire un amphithéâtre pour les cours pratiques d'anatomie et d'opérations.

Ainsi naquit, achevé en 1694, ce petit amphithéâtre octogonal dont vous apercevez le dôme en passant rue de l'École de Médecine, qui fut le berceau de notre communauté chirurgicale et aussi de l'essor d'un nouvel enseignement de la chirurgie.

Autre fait important la nouvelle communauté était régentée par le premier barbier-chirurgien du Roi, charge qui s'achetait (voyez le degré « d'avilissement » de la chirurgie...) avec l'agrément du monarque.

Le 6 août 1668 Félix de Tassy dit Félix père, devint de cette manière premier chirurgien du Roi, chef et garde des Chartes et privilèges de la chirurgie et barberie du royaume. Là se situe dans doute un premier tournant vers la réhabilitation de la chirurgie...

## Les premiers chirurgiens du roi à la cour de Louis XIV

En fait un seul pouvoir, assez fort et arbitraire pour triompher de l'omnipotence de la Faculté, pouvait faire retrouver à la chirurgie son indépendance : celui du Roi, et plus précisément l'influence des premiers chirurgiens du Roi. C'était, à l'époque de Louis XIV, le poste le plus élevé de la chirurgie française que cette charge de premier chirurgien. Il est à l'honneur de ceux qui s'y sont succédés d'avoir laissé le souvenir d'hommes indépendants, d'esprit droit, fort peu courtisans, ayant gardé leur franc parler et n'ayant jamais usé de leur situation que pour la défense des causes justes et pour le bien de leur corporation. Ils surent rétablir peu à peu la considération due à la chirurgie.

Plusieurs événements liés à la santé du Roi Louis XIV les y aidèrent : tout d'abord la remise en place d'une « dislocation entière du bras gauche » causée par une chute de cheval, menée avec succès par le père de Charles François Félix, puis par ce dernier, qui succéda dans la charge à son père en 1686, la fameuse opération de la fistule anale du Roi, pratiquée avec succès le 21 novembre 1687, et enfin l'incision salvatrice d'un anthrax de la nuque « des plus malins » le 8 septembre 1696. Félix avait demandé, dans ce dernier cas, l'avis et le concours de Georges Mareschal, alors Maître Chirurgien de la Charité, dont la réputation européenne était déjà considérable, en particulier comme lithotomiste. Celle-ci lui valut l'honneur de « tailler » lors de l'hiver 1700, malgré la concurrence de Frère Jacques, Fagon, premier médecin du Roi et homme de grande influence sur celui-ci. C'est ainsi que Mareschal fut désigné par Félix lui-même comme son successeur dans la charge de premier chirurgien du Roi lorsqu'une malencontreuse fausse route uréthrale, qu'il se fit lors d'une rétention d'urines, le mena à la mort en 1703. Mareschal assumera cette charge jusqu'à la mort de Louis XIV le 1<sup>er</sup> septembre 1715, son avis d'amputation de la jambe gangrenée n'ayant pas été écouté. Maintenu dans ses fonctions par le Duc d'Orléans, puis le Duc de Bourbon, il sera premier chirurgien du Roi Louis XV ; ses successeurs seront La Peyronie, puis La Martinière.

L'influence grandissante de la chirurgie à travers la notoriété de Mareschal et de La Peyronie n'était pas du goût de la jalouse et arrogante Faculté de médecine. La volonté de celle-ci de maintenir la chirurgie dans sa condition « inférieure », et l'opposition « chronique » dégénéra même un moment en une guerre picrocholine contre les chirurgiens de St Côme, allant jusqu'à un assaut, doyen en tête, du siège de la confrérie, qui se termina semble-t-il par un repli en désordre...

D'autre part l'on ne peut que noter, dans cette évolution vers une considération grandissante pour la chirurgie le rôle important qu'a joué l'urologie (avant la lettre). A cette époque la taille vésicale était l'intervention la plus sophistiquée, la plus nécessaire, mais aussi la plus dangereuse. Son succès était lié directement à l'habileté du chirurgien. Et c'est souvent cette habileté opératoire qui consacrait la renommée d'un chirurgien.

C'est ainsi que Mareschal fut appelé au chevet du roi par Félix, dont le conseil pour l'anthrax s'avéra décisif. C'est ainsi également que Fagon, premier médecin du roi, fut « taillé » par Mareschal avec succès, ce qui eu un impact certain sur la succession de Félix...

Quant à la pathologie urologique elle tua Félix, mais permit l'avènement de Mareschal, père de notre Académie.

## **L'ère des réformes et des créations : Louis XV et le 18<sup>e</sup> siècle**

C'est à trois hommes, qui se succédèrent à la charge de premier chirurgien du Roi, Mareschal, La Peyronie et La Martinière que sont dues toutes les réformes et toutes les créations qui, au cours du 18<sup>e</sup> siècle, ont transformé la chirurgie, au prix de luttas sans cesse renouvelées contre la Faculté, les empiriques et les charlatans, contre aussi les Frères de la Charité...

La première réforme fut la réorganisation des études de chirurgie. L'enseignement que donnait la Faculté aux apprentis chirurgiens était sans valeur ; ceux qui voulaient s'élever quelque peu dans leur art suivaient les cours privés que faisaient certains Maîtres. Il y avait bien, au jardin du Roi, depuis 1671, une chaire de chirurgie et d'opération où s'était illustré Dionis et où un démonstrateur nommé La Peyronie sera appelé en 1714; mais ce cours ne s'adressait pas spécialement aux étudiants.

La création de l'enseignement officiel de la chirurgie date des lettres patentes de 1724 (qui sont l'œuvre de Mareschal) qui instituaient, au collège Saint Côme, cinq démonstrateurs royaux, et deux maîtres à la Charité pour « soigner les pauvres et instruire les élèves » ; l'enseignement était donc à la fois théorique et pratique ; la Faculté tenta sans succès de le récupérer et de le contrôler. D'autres chaires et écoles pratiques furent ensuite créées par La Peyronie et La Martinière.

Mais la création la plus nouvelle fut celle de l'Académie Royale de Chirurgie. Malgré l'opposition de la Faculté et même des maîtres de Saint Côme, Mareschal craignant une « chirurgie sans règles ni contrôle » présenta en 1731 au Roi le projet qu'avait préparé La Peyronie. Le but de la nouvelle institution y était parfaitement indiqué : « l'Académie s'occupera à perfectionner la pratique de la chirurgie, principalement par l'expérience et l'observation ; on n'y recevra que les mémoires qui traiteront des maladies chirurgicales ou des opérations qui pourront perfectionner la pratique de la chirurgie... ». Louis XV accueillit favorablement cette proposition, conseillé par son archiatre Chirac, mais réserva le nom d'Académie, qui ne fut octroyé que secondairement par lettres patentes le 2 juillet 1748. La nouvelle structure prit donc provisoirement le nom de Société Académique des Chirurgiens de Paris.

Dès lors Mareschal convoqua à Saint Côme, les 18 et 24 décembre 1731, 70 maîtres en chirurgie de Paris, et en deux séances communiquait le règlement de la nouvelle société académique et procédait à l'installation de son bureau ; la première séance de travail eut lieu le 31 décembre.

Notons au passage que le projet symétrique d'une Acadé-

mie Royale de médecine, que soutenait également l'archiatre de Louis XV, Chirac, ne put jamais aboutir en raison, là encore, de l'opposition de la Faculté, Chirac étant mort trop tôt pour faire aboutir son projet.

## **L'Académie Royale de chirurgie 1731-1793**

L'Académie Royale de Chirurgie était née, et très rapidement son succès et sa renommée devinrent considérables. Ses séances eurent lieu d'abord dans l'amphithéâtre de Saint Côme, puis, après 1776, dans les nouveaux bâtiments érigés sur le site de l'ancien collège de Bourgogne acquis par La Martinière, correspondant à la partie ancienne de la Faculté de Médecine et dont Louis XVI avait posé symboliquement la première pierre en 1774. La composition et le mode de recrutement de la nouvelle société varièrent quelque peu avec les règlements successifs qui la régirent. Mais le germe de discorde fut présent dès le début. Il y avait deux « classes » d'Académiciens : les Académiciens « ordinaires » et plus tard Conseillers du comité, au nombre de 50 environ, qui avaient droit de délibération et de vote, et les Académiciens « libres », comprenant tous les autres maîtres en chirurgie de Paris, qui atteignirent le nombre de 200, avec de plus des associés « régnicoles » (provinciaux) et étrangers, titre alors des plus recherché par les plus célèbres praticiens d'Europe.

La première classe se recrutait par élection dans la seconde. L'on comprend qu'à l'aube de la Révolution ce fait, cause de jalousies et de protestations, devint une vraie cause de discorde, et explique l'attaque en 1790 des chirurgiens les plus jeunes et les plus actifs.

Le bureau de l'Académie comptait un président-né, forcément premier chirurgien du roi, le vice président étant son survivancier (Il y en eut quatre, Andouillé succédant aux trois fondateurs : Mareschal, La Peyronie et La Martinière, pour les 10 dernières années ; mais toutes les réformes étaient faites...) Un directeur (le premier en fut Jean-Louis Petit, peut être le plus grand chirurgien du 18<sup>e</sup> siècle, le dernier Sabatier)

Un vice président et deux commissaires et un secrétaire perpétuel qui, plus que les présidents qui n'occupaient leur siège que durant une année, avait une influence importante sur l'activité de l'Académie. Trois hommes seulement se succédèrent en 60 ans : Morand, Quesnay et Louis. Sue n'en fut que le dernier et éphémère secrétaire dans l'orage de la révolution.

L'Académie royale siégea durant 62 ans, et l'on peut dire que, durant plus d'un demi siècle, tous les chirurgiens les plus remarquables, tous ceux qui se sont fait un nom, lui ont appartenu.

Une œuvre nous en reste qui permet d'apprécier son travail et son influence sur l'évolution de la chirurgie : ce sont les cinq gros volumes des mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, édités entre 1743 et 1774, et de nombreuses fois réédités ; un sixième volume avait été préparé mais ne fut jamais édité du fait de dissensions survenus entre le secrétaire et le comité de librairie.

En effet, si chacun des mémoires est signé d'un nom

d'auteur, il s'agit en réalité d'une œuvre collective. Je cite Lenormand « Lorsque l'Académie décidait de publier un nouveau volume, elle commençait par nommer un comité de librairie. Ce comité arrêtait un plan général de l'ouvrage, faisait un choix parmi les observations et les travaux adressés à la compagnie ou lus devant elle, chargeait l'un de ses membres de les grouper en un mémoire d'ensemble, et ces mémoires étaient lus à plusieurs reprises devant le comité tout entier, avant d'être acceptés ou rejetés ». Ce qui explique que ces mémoires reflètent bien la doctrine de l'Académie, présentant une unité peu commune, ce qui en rend la lecture encore aujourd'hui passionnante. Devant nous défilent tous les progrès de la chirurgie enfin devenue plus raisonnée et scientifique et prenant un essor inégalé, sur les sujets les plus variés : la trépanation, le traitement des hernies étranglées, l'ouverture vésiculaire pour la lithiase biliaire en rétention (JL Petit), la néphrotomie dans la lithiase rénale, le traitement de la cataracte par l'extraction du cristallin (Daviel), la nécessité d'enlever les tumeurs cancéreuses, le bec de lièvre, la trachéotomie, les corps étrangers de l'oesophage et de l'estomac, les fractures du col du fémur, etc.. etc.. Et Jean-Louis Faure de s'exclamer : les mémoires nous montrent « combien nos prédécesseurs avaient d'idées justes et jusqu'où pouvait aller leur hardiesse. Que n'auraient ils pas fait s'ils avaient eu la notion précise de l'infection ! »

## Mais l'orage de la révolution approchait

Des dissensions internes minaient déjà l'Académie non sans retentissement sur la qualité des travaux scientifiques. Le titre même de l'Académie la rendait suspecte, et se sachant menacée, elle prit quelques décisions dérisoires et regrettables, essayant d'effacer les marques encore visibles de la faveur du Roi Louis XV, faisant effacer ou modifier ses fresques et bas-reliefs « relatifs à la royauté et à la féodalité », envoyant à la fonte la statue en bronze du Bien-aimé que lui avait léguée La Martinière. Cela ne l'empêcha pas de tomber sous le coup du décret de la Convention du 10 août 1793 : « toutes les Académies et Sociétés littéraires patentées ou dotées par la Nation sont supprimées. » La dernière séance eut lieu le 22 août 1793 (22 Thermidor An I) où son directeur, Sabatier, lut le décret de la Convention et leva la séance. La République n'avait pas besoin de savants...(dixit le sieur Coffinhal, de sombre mémoire, président du tribunal révolutionnaire, au défenseur de Lavoisier)

## La réorganisation de la Médecine et le vide académique chirurgical 1793-1843

La période de 1793 à 1843, englobant l'Empire, la Restauration et la Monarchie de juillet, jusqu'à la fondation de la nouvelle société de chirurgie de Paris en 1843, fut pour la chirurgie une période de vide académique, mais non de vide universitaire et encore moins de vide chirurgical. Certes, toute association corporative avait été interdite dès avant la suppression de l'Académie (loi Le Chapelier, 14 juin 1791) et les établissements d'enseignement

le furent le 15 septembre 1793. Mais les textes ne furent guère appliqués, et surtout le 4 décembre 1794 les écoles de santé de Paris, Montpellier et Strasbourg étaient instituées par la Convention en remplacement des écoles de chirurgie, montrant bien la volonté de supprimer la distinction séculaire de la médecine et de la chirurgie, sous l'influence de Diderot et des bons esprits. Mais chose incroyablement grave, dès 1791, médecine et chirurgie étaient devenues d'exercice libre, sous condition de payer patente et de ne pas enfreindre les règlements de police... ! Heureusement, dès 1796, des esprits novateurs tel Vic d'Azyr, essayèrent de regrouper médecins, chirurgiens, pharmaciens et chimistes dans des réunions communes, afin de remettre un peu d'ordre dans l'exercice des professions médicales.

Sans doute faut-il attribuer à cette volonté de ne pas séparer à nouveau médecine et chirurgie le refus de Bonaparte, conseillé par Chaptal, d'accorder à nouveau l'indépendance des chirurgiens, demande formulée par Dominique Larrey en 1802 et 1804. Il fut ainsi décrété que la Société de l'École de Médecine de Paris, fondée en 1776, devait accueillir les chirurgiens. En 1808, la réorganisation de l'Université rétablit les Facultés de Médecine. Mais les anciens collèges de chirurgie n'avaient jamais cessé de dispenser leur enseignement pratique. La vitalité de la discipline chirurgicale apparaissait aussi bien dans le corps des chirurgiens des armées avec Larrey, Percy, Desault parmi les plus grands, que dans le domaine civil avec Dupuytren, Marjolin, Roux, Lisfranc, Récamier, etc, et aussi Boyer, enseignant hors pair et auteur d'un traité des maladies chirurgicales en onze volumes publiés de 1814 à 1828, qui fit longtemps autorité en ce 19<sup>ème</sup> siècle.

Cette période fut celle des réorganisations académiques.

Dès 1795 était créé par la Convention un Institut National (devenu actuellement l'Institut de France) avec trois classes :

- Sciences physiques et mathématiques
- Sciences morales et politiques
- Littérature et beaux arts

Une section de médecine et chirurgie figurait dans la 1<sup>ère</sup> classe.

En fait, implicitement l'Institut englobait trois anciennes académies :

- L'Académie française, fondée par Richelieu en 1635
- L'Académie des inscriptions et belles lettres, fondée par Colbert en 1663 ;
- L'Académie des sciences, fondée par Colbert en 1666

Et en créait deux autres :

- L'Académie des Beaux Arts (artistes et écrivains étaient transitoirement réunis) ;
- L'Académie des sciences morales et politiques

Toutes ces académies reprurent leur titre et leur autonomie à l'avènement de la Restauration en 1816 lors d'une réorganisation de l'Institut (à l'exception de la dernière, qui, supprimée par Bonaparte, en 1803, ne sera rétablie que sous Louis Philippe en 1832)

Mais où figuraient donc les médecins et les chirurgiens dans toute cette réorganisation ?

Quelques-uns dans une section de l'Académie des Sciences, mais aucune académie ne leur était dévolue....

Il faut dire que la chirurgie traversait à ce moment une période particulièrement sombre, et avait perdu en grande partie le prestige qu'elle avait acquis par l'Académie Royale de Chirurgie.

Pourtant, nous dit Jean-Charles Sournia, « Lorsque la Convention décide de fondre en une seule discipline la médecine et la chirurgie, elle favorise du même coup les chirurgiens au dépens des médecins. Adversaires séculaires, les premiers auront la sagesse de ne pas en abuser. Le traditionalisme des facultés est aussi définitivement condamné et l'activisme chirurgical récompensé. La chirurgie introduit en médecine une nouvelle gestuelle, des pratiques d'exploration manuelle du corps jusqu'alors interdites aux médecins. Tous les étudiants apprennent désormais à explorer une tumeur, à apprécier son volume, ses connexions, ses liens avec les tissus de voisinage, sa mobilité, l'aspect de la peau la recouvrant, sa température, etc.. La séméiologie chirurgicale, riche et précise, s'impose en médecine ».

Mais la chirurgie n'avait pas encore vaincu ses deux grands ennemis : la douleur et l'infection.

Certes l'anesthésie n'était plus très loin (William Morton, 1846) apportant la solution à la douleur, si mal combattue par l'alcool ou l'opium. Mais, permettant l'allongement du temps opératoire et des opérations plus sophistiquées, elle augmentera (au moins transitoirement) encore les risques d'infection, diminuant d'autant les chances de survie de l'opéré.

Car l'infection règne en maître. Les guerres napoléoniennes ont rapporté dans les hôpitaux, qui se multiplient, l'infection et la gangrène des champs de bataille. La méthode anatomo clinique, pourtant base de la médecine moderne, a développé la pratique des autopsies qui se font à proximité des salles d'opérations, les chirurgiens passant de l'une à l'autre sans précautions particulières, dans l'ignorance totale de la nocivité de ces pratiques. Les salles d'opérations ressemblent à des réunions mondaines ou des champs de foire. L'infection omniprésente grève lourdement les suites opératoires, la mortalité est effrayante. L'avenir et le développement de la chirurgie butaient donc sur cet obstacle dont nul n'apercevait encore la solution...

Lister, Lucas Championnière, Semmelweiss et Pasteur n'étaient pas encore arrivés.

La chirurgie était ainsi passée des honneurs à une détestable réputation. Faut-il voir là l'une des raisons des échecs successifs de ses demandes de réintégration académique ?

Pourtant les chirurgiens ne se décourageaient pas. Dominique Larrey avait demandé à Bonaparte le rétablissement de l'Académie de chirurgie en 1802 et 1804 ; la sournoise opposition de Chaptal avait prévalu. La Restauration venue, le Père Elisée, premier chirurgien du roi, qui avait été l'un des derniers frères chirurgiens de la Charité et chirurgien des armées monarchiques, demanda

à nouveau à Louis XVIII le rétablissement de l'Académie de chirurgie avec tous ses privilèges ; sa mort en 1817 ne permit pas la réalisation de ce projet.

Cette volonté de ne pas individualiser une structure spécifiquement chirurgicale eut son aboutissement le 20 décembre 1820 : Louis XVIII créait l'Académie Royale de Médecine, chargée de continuer les travaux des deux sociétés qui l'avaient précédée d'un siècle, la Société Royale de Médecine et l'Académie Royale de Chirurgie. Elle devenait ainsi dépositaire de leurs archives. Elle comprenait au début trois sections : médecine, chirurgie et pharmacie, ce qui fut modifié en onze sections en 1829. Le Baron Portal, premier médecin en titre du Roi, fut le premier président d'honneur. L'inauguration de l'Académie n'eut lieu que le 6 mai 1824, date de la première séance publique. Après plusieurs pérégrinations, elle s'installa, grâce à l'Assistance Publique, dans l'ancienne chapelle de l'Hôpital de la Charité, rue des Saints Pères, en 1850, et enfin dans son actuel hôtel de la rue Bonaparte, inauguré le 25 novembre 1902.

## **La société nationale de chirurgie 1843-1935**

Cette Académie, dont la fondation éloignait le spectre de la division entre médecins et chirurgiens, apparaissait néanmoins aux chirurgiens, du fait du trop grand brassage des spécialités médicales, insuffisante pour permettre une bonne expression et expansion des travaux chirurgicaux. Ils souhaitaient une structure de réunion plus spécifique. Une première autorisation fut accordée en 1838 à une « société chirurgicale » mais n'aboutit à aucun résultat concret, mais cette idée fut reprise par Auguste Bérard dès qu'il eut été nommé en 1842 titulaire de la chaire de clinique chirurgicale de la Pitié. Avec 16 compagnons, tous chirurgiens des hôpitaux de Paris, dont Malgaigne, Nélaton, Denonvilliers, Maisonneuve, Chassaignac, Marjolin, il réussit à fonder, malgré la mauvaise humeur de l'Académie de Médecine, une nouvelle « Société de Chirurgie de Paris », qui se réunit pour la première fois le 25 août 1843 dans une salle de l'Hôtel de Ville mise à la disposition de Bérard par Rambuteau alors Préfet de la Seine, société qui, selon les vicissitudes de l'histoire, prendra le nom de Société Impériale de Chirurgie en 1865-70, Société nationale de chirurgie en 1875.

Les débuts furent difficiles en cet environnement quelque peu hostile, aggravés par la mort prématurée de Bérard et le départ de Malgaigne, qui pourtant avait donné à la société sa devise : « Vérité dans la science, moralité dans l'art. » Les événements de 1848 privèrent la jeune société de son logement, de sa caisse (pillée), et de ses archives naissantes, qui achevèrent de disparaître dans le fameux incendie de l'Hôtel de Ville en 1871. Peu considérée par l'Université, elle eut une longue période d'errance, d'abord hébergée par l'École pratique de la Faculté de Médecine, puis dans un local de la rue d'Anjou (avec la société philomatique), puis dans l'ancien palais abbatial de Saint Germain des Prés (quelque peu ruiné), avant de s'installer en 1900 dans un petit hôtel de la rue de Seine dont elle devint locataire.

Toutes ces tribulations ne l'empêchèrent pas de mener un

travail assidu et considérable, malgré les avatars politiques et les guerres, exprimant et diffusant tous les progrès de la chirurgie, fulgurants avec l'avènement de l'anesthésie générale, l'hémostase à la pince à force pressée, l'antisepsie et les travaux de Pasteur. Et le bulletin de la société devint l'expression du mouvement chirurgical contemporain. Elle dura 92 ans (1843-1935). Parmi les présidents, on note Bérard (1844), Larrey (1852), Denonvilliers (1854), Chassaignac (1857), Marjolin (1860), Morel Lavallée (1862), Dolbeau (1872), Félix Guyon (1878), Tarnier (1879), Tillot (1880), Duplay (1885), Lannelongue (1887), Lucas Championnière (1894), Nélaton (1908), Jalaguier (1911), Tuffier (1914), Lejars (1920), Jean-Louis Faure (1925), Edouard Michon (1927), Ombredanne (1928). Le dernier président fut Pierre Fredet en 1935. Le premier secrétaire général fut Marjolin (1853-1857). Félix Guyon le fut de 1871 à 1877 avant de devenir président. Le dernier d'entre eux fut Louis Bazy.

Le 7 octobre 1931 eut lieu en l'hôtel de l'Académie de Médecine, rue Bonaparte, une réunion commune avec la Société Nationale de chirurgie, commémorant le 200<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Académie royale de chirurgie, et reconnaissant en la Société nationale de chirurgie sa descendante directe.

## **L'Académie de chirurgie 1935-1997**

Grâce à la ténacité d'Antonin Gosset et à un rapport favorable de Joseph Paganon, alors Ministre de l'Intérieur, un décret d'Albert Lebrun, Président de la République, « ressuscita » en 1935 l'Académie de Chirurgie, qui perdait cependant son titre de Nationale. Elle fut inaugurée en une séance solennelle à la Sorbonne en février 1936, avec Pierre Fredet, président, et Louis Bazy secrétaire général. Parmi les présidents de la nouvelle Académie de chirurgie l'on trouve Rouvillois, Mocquot, Bazy, Brocq, Georges Küss en 1949, René Leriche (1952), Ménégaux, Jean Quénu, Monod, Petit Dutailis, Soupault, Redon, etc.

A partir d'André Sicard (1969), tous les noms en sont connus. Les urologues ne furent représentés que par Maurice Chevassu (1938), Maurice Heitz Boyer (1943) et Louis Michon (1961), après Félix Guyon en 1878 et Edouard Michon en 1927.

**En 1997**, une refonte des statuts rendit à l'Académie son titre de Nationale, avec comme premier président Jean Moreaux et secrétaire général Philippe Boutelier.

Mais entre-temps un grand danger avait menacé l'Académie : celui de son « implantation géographique ». En effet, elle fut expulsée en 1974 de l'Hôtel de la rue de Seine où elle tenait ses séances depuis 1900, du fait d'un bail non renouvelé. Elle fut recueillie par l'Université René Descartes et tint ses séances dans la salle du conseil de l'ancienne Faculté. Son secrétariat et ses archives prirent place dans un local loué à l'association française de chirurgie (AFC) boulevard Raspail. Mais l'AFC mit fin brutalement à cette location en 1993 et l'Académie ne dut son salut qu'à l'énergie de son président de l'époque, Denys Pellerin, qui par une activité inlassable et des négociations difficiles réussit à reloger l'Académie sur le site des Cordeliers, non pas dans le magnifique réfectoire conventuel, seul bâtiment rescapé de l'ancienne abbaye, mais dans l'amphithéâtre Cruveilhier de l'école pratique adjacente, désaffecté depuis plusieurs dizaines d'années. Il sut trouver également les moyens d'une réfection dont le chantier ouvert le 25 juin fut achevé le 25 novembre 1993, ce qui permit la réinstallation de la très belle bibliothèque (4000 volumes d'ouvrages anatomiques et chirurgicaux, qui sont l'histoire de la chirurgie française des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, mais aussi de précieux documents des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles). Et le 9 décembre 1993 eut lieu dans l'immense salle du réfectoire des Cordeliers une séance solennelle commémorant à la fois le bicentenaire de la dissolution de l'Académie Royale de Chirurgie, le 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société Nationale de Chirurgie, et inaugurant le nouveau siège de l'Académie.